



# Élection au Conseil d'Administration

france•tv du 22 au 28 janvier 2026

## **Situation critique à France Télévisions : Un seul vote pour arrêter le pillage de l'entreprise, le vote CGC ASAP**

Le Conseil d'Administration est la seule instance dans laquelle des élus des salariés siègent aux côtés de représentants de l'État actionnaire comme des parlementaires et des personnalités désignées par l'ARCOM.

C'est le CA qui décide des grandes orientations de France Télévisions et de ses filiales.

Autant dire que les décisions qui y sont prises sont celles qui font notre quotidien au travail et notre avenir au sein de l'audiovisuel public, au moins pour les 5 ans à venir.

Le CA de France Télévisions comprend, outre sa Présidence :

14 membres dont 2 représentants des salariés.

C'est votre voix que nous porterons dans cette instance de gouvernance où l'entre soi n'a pas sa place.

### **Pourquoi voter pour la liste « ASAP CGC » ?**



Face à un Gouvernement-actionnaire et une Direction du Groupe FTV qui considèrent année après année, les Conseils d'administration comme des chambres d'enregistrement, il est indispensable que nous puissions porter votre voix : celle de la vie réelle de l'entreprise. Rien n'est inéluctable.

### **Hors de question de laisser dépecer NOTRE BIEN COLLECTIF comme celui de tous les Français d'ailleurs.**

Il faut mettre un terme aux 10 ans d'incurie qui ont conduit à :

- Un déficit cumulé net de 81 M€ sur 2017-2024 (groupe) avec une perte d'exploitation annuelle moyenne de -47 M€ sur les 4 derniers exercices.
- Une trésorerie négative (-4,8 M€ fin 2024, -26,8 M€ fin 2025).
- Un résultat net 2025 prévu à -40 M€.
- Des Capitaux propres passés de 294 M€ (2017) à 179 M€ (2024), en chute de 40% en 8 ans, inférieurs à la moitié du capital social depuis 2021 (seuil de 189 M€)

**Les personnels n'ont pas à être les victimes de cette externalisation à tout prix, de l'abandon de nos moyens propres et d'un copinage avec une poignée de boîtes privées.**

## **Honnêteté et combativité**

A la CGC, nos représentants ne sont pas mis en examen pour avoir détourné l'argent des salariés, ne sont pas responsables de condamnations pour harcèlement et discrimination en première instance et en appel avec du Pénal à venir.... Les procédures judiciaires, c'est nous qui les déposons et les déposerons autant que de besoins.

## **Nous revendiquons un syndicalisme de terrain, inscrit au plus près des collectifs de travail.**

Nous vivons les mêmes problématiques quotidiennes que vous et nous serons votre voix pour que l'État actionnaire et les autres membres du CA soit informés **de vos conditions de travail**, de votre engagement et pour éviter que l'humain ne devienne **une variable d'ajustement particulièrement avec l'arrivée de l'I.A. qui ne sera pas sans conséquence sur notre activité et nos conditions de travail.**

**Défense de l'audiovisuel public, de ses missions et de l'ensemble de ses collaborateurs :** Pour que l'audiovisuel public puisse toujours jouer un rôle dans la Vie démocratique, la Culture, l'Éducation et l'Information, il est essentiel de défendre ses valeurs mais aussi et surtout, les femmes et hommes qui les incarnent au quotidien.

**Transparence :** Nous disons ce que nous faisons et nous faisons ce que nous disons. La clarté de nos intentions et la cohérence de nos actes sont au cœur de notre engagement collectif. **Le recours à la Justice reste un de nos outils pour parvenir à nos fins.**

**Intégrité :** Elle conduit nos relations, nos échanges et nos choix. Dire la vérité, assumer nos responsabilités et agir de manière loyale sont pour nous des principes non négociables.

**Respect et dignité de chacun :** Chaque personne doit d'être considérée avec égards, indépendamment de son poste, de son parcours et particulièrement **dans une acception la plus large qui soit de la Diversité. Le respect est la base de toute relation humaine et professionnelle.**

**Lutte contre toutes les formes de discriminations :** Nous refusons et combattons fermement toute forme d'exclusion, de discrimination et/ou d'inégalité de traitement.

**Équité et justice dans les carrières et les rémunérations :** Chacun doit avoir accès aux mêmes opportunités de développement, d'évolution et de reconnaissance, sur la base de ses compétences, de son engagement et de sa contribution.

**Qualité de vie au travail et lutte contre le harcèlement :** Le bien-être au travail est une condition essentielle de la performance collective. Nous rejetons toutes les formes de harcèlement, de pression abusive ou de maltraitance managériale.

**L'emploi, une priorité face aux dangers qui nous menacent et ceux qui imaginent notre disparition :** Les mutations technologiques que connaît notre secteur ne doivent pas se faire au détriment de l'emploi. Nous nous battons pour que toute évolution soit : juste, accompagnée et égalitaire pour tous les personnels.

## NOS CANDIDATS



**Thierry VILDARY**  
Grand Reporter

Journaliste à France Télévisions depuis plus de 30 ans, j'ai débuté dans le réseau France 3 à Poitiers, Paris-Ile-de-France avant de rejoindre FTV sports en tant que journaliste d'investigation. Engagé syndicalement depuis 25 ans, j'ai exercé régulièrement plusieurs mandats dont celui de Délégué Syndical Central



**Aurélia BLOCH**  
Journaliste

Chroniqueuse à France Télévisions pendant 13 ans, aujourd'hui journaliste au service société. Documentariste, ses films s'intéressent aux « invisibilisés » de la société, à l'image des homosexuels en EHPAD, aux témoins d'agression du quotidien ou encore aux porteurs de trisomie 21 exclus du monde ordinaire



**David SANDONA**  
Grand Reporter  
France 3 Alsace

Journaliste à France Télévisions depuis 27 ans, j'ai débuté dans le réseau France 3 où je suis toujours actuellement après être passé par le service des Sports

du 22 au 28 janvier 2026

## **VOTEZ POUR LA LISTE « ASAP CGC »** PROPOSÉE PAR LA CGC

### **Ce que nous avons fait, ce que nous continuerons à faire :**

- **Vigilance sur la santé des salariés**
- **Interpellation sur les outils mal conçus**, comme Sherlock.
- **Défense d'une information de qualité** avec des moyens humains et techniques adaptés.
- **Dénonciation de la mauvaise gestion financière de Delphine Ernotte.**
- **Protection de notre Accord Collectif.**
- **Mobilisation contre la Holding** de l'audiovisuel public.
- **Refus de la vente de nos programmes** à Amazon Prime.
- **Défense des salariés** : requalification de CDD en CDI, soutien aux collègues des Outre-Mer et du réseau France 3.
- **Opposition à la fermeture des éditions nationales de France 3, d'InfoVidéo3 et de la cellule « ICI ».**
- **Combat contre la réduction des moyens de fabrication.**



# Élection au Conseil d'Administration

france•tv du 22 au 28 janvier 2026

**A FRANCE TÉLÉVISIONS**

du 22 au 28 janvier 2026

**JE VOTE POUR LA LISTE**

**« ASAP CGC »**

**PRÉSENTÉE PAR LA CGC**